

 Quéven Kewenn	
29 DEC. 2017	
Suivi - Réponse	<i>[Signature]</i>
Copie(s)/services	
Copie(s)/élus	
Commentaires	

Monsieur Le Maire

Mairie de Quéven
Place Pierre Quinio
CS 30010
56531 QUEVEN Cedex

Lorient, le 22 décembre 2017

NOS REF. : ALM/SC

OBJET : Avis sur la modification n°3 du PLU de la commune de Quéven

Monsieur Le Maire et Cher Collègue,

Par courrier du 5 décembre 2017, vous avez transmis pour avis du Syndicat Mixte, le dossier de modification n°3 du PLU de votre commune.

Les dispositions de ce projet confortent l'urbanisation existante et contribuent à la densification de la centralité communale, permettent une maîtrise de l'étalement urbain, favorisent les modes doux de déplacement, soutiennent l'attractivité communale et participent ainsi à la promotion d'un développement durable. En ce sens, ce projet correspond aux objectifs et orientations tant du SCOT approuvé en 2006 que du SCoT arrêté le 23 mai 2017.

u Aussi, j'émet un avis favorable à cette déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires,

Veillez agréer, Monsieur Le Maire et cher collègue, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président,

[Signature]
Norbert METAIRIE